

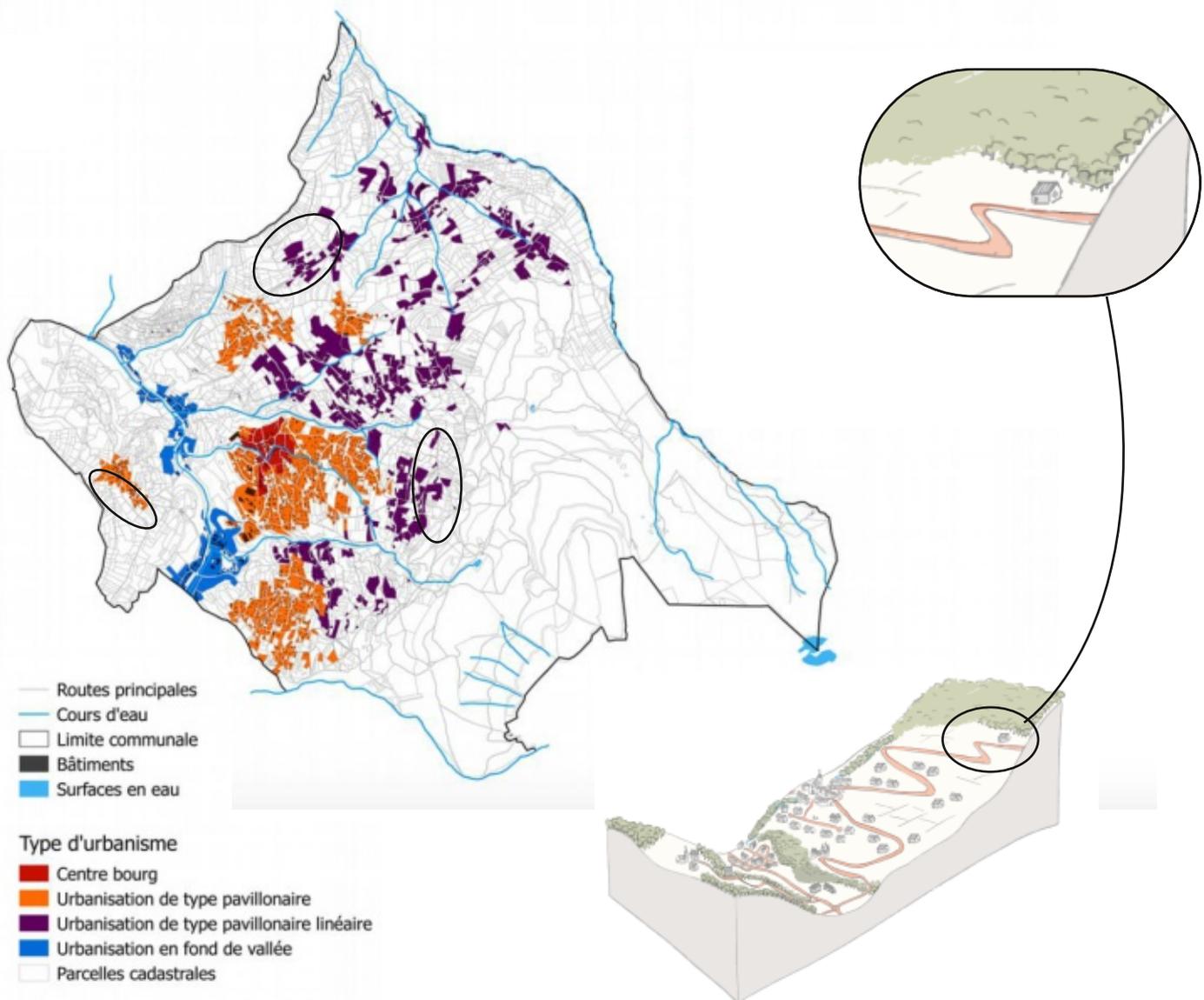
Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

Expérimentation et observation des pratiques

- EXPÉRIMENTATION -

N°13

ZONE À ENJEUX : "LES LISIÈRES DE L'URBANISATION"



Description générale de la zone

Caractéristiques principales :

Les « lisières de l'urbanisation » sont des milieux globalement ouverts à semi-ouverts, situés en pente et avec des expositions très variables puisqu'elles entourent les zones urbanisées.

Ces lisières sont de deux types sur la commune :

- « franches » : sans transition entre la zone urbanisée et l'espace naturel, comme c'est le cas à La Grivolée,
- « douces » : avec des espaces agricoles comme transition entre la zone urbanisée et l'espace naturel, comme à Villeneuve.

Vocations de la zone :

Les vocations dominantes des lisières sont : l'habitat, l'agriculture et la forêt. L'habitat y est de type individuel, selon un tissu lâche. Ce sont des zones peu fréquentées, comparativement aux autres zones de la commune, car pour la plupart en situation de « bout de route ». Elles présentent donc peu de nuisances liées aux déplacements des véhicules.

Qualités et dysfonctionnements principaux :

	Biodiversité	Paysage
Qualités principales	<ul style="list-style-type: none">- La présence de cours d'eau- La présence d'un réseau de chemins- La proximité de la forêt- La présence de jardins arborés	<ul style="list-style-type: none">- Les vues sur le grand paysage- Le petit patrimoine lié à l'eau- La végétation très présente- Les anciennes bâtisses conservées (corps de ferme notamment)- L'accès immédiat à l'espace naturel forestier via des chemins de petites randonnées (PR)
Dysfonctionnements principaux	<ul style="list-style-type: none">- La circulation difficile de la petite faune dans l'espace urbanisé, due à la présence de murs, murets et clôtures- La menace de l'urbanisation sur le milieu naturel et agricole qui conduit à une perte de biodiversité	<ul style="list-style-type: none">- Le mitage du territoire par l'urbanisation qui banalise le paysage- Les transitions franches entre milieu naturel /agricole et milieu urbanisé

Le PLU en vigueur et la TVB :

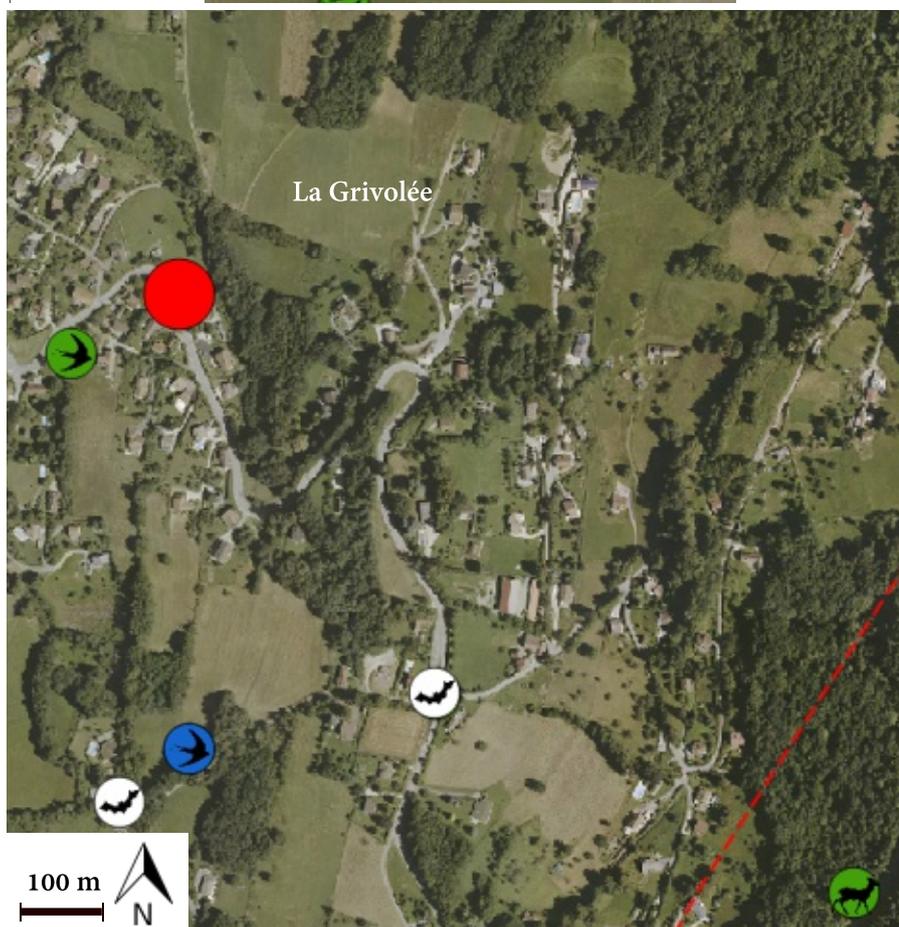
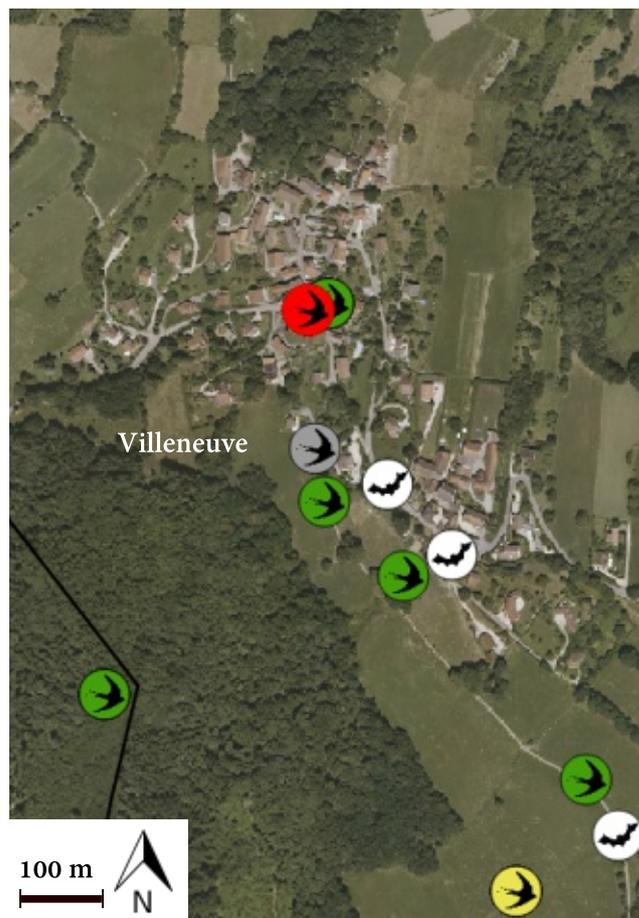
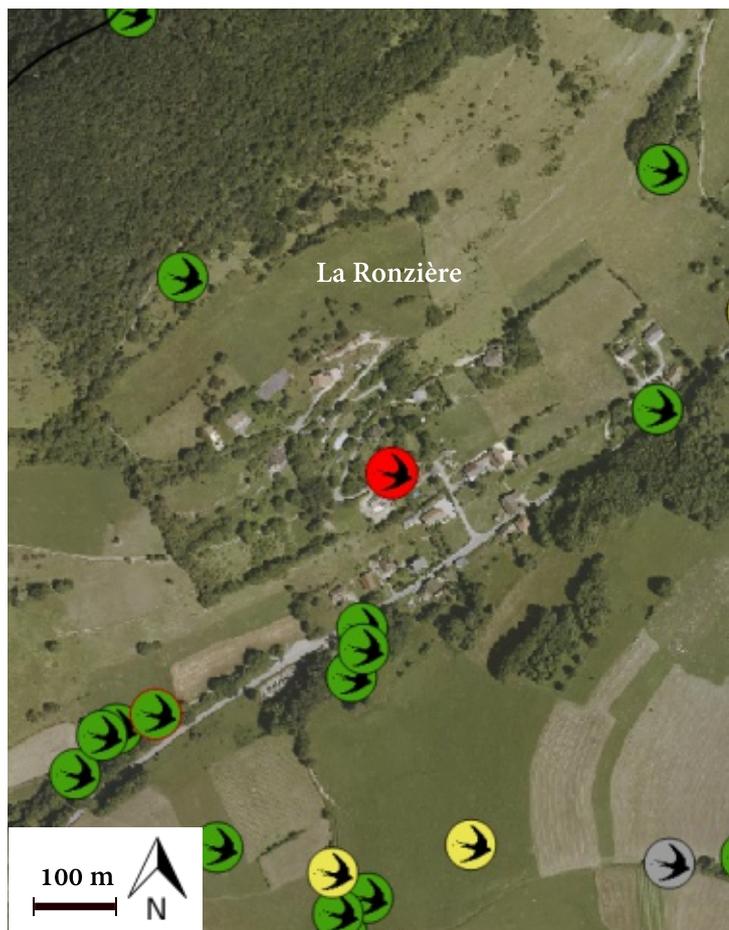
Les lisières de l'urbanisation sont, selon leur vocation, des secteurs classés A (agricoles) ou N (naturels) au PLU en vigueur. Parfois, le zonage précise un indice « co » (Aco ou Nco), correspondant à des corridors écologiques repérés à l'échelle supra-communale (Aco1) ou communale (Aco2 ou Aco3). C'est notamment le cas autour des hameaux de Villeneuve et de la Ronzière.

Sont également localisées des haies à protéger, par exemple au niveau des hameaux de Villeneuve et de la Ronzière.

Concernant ces secteurs indicés « co », le règlement du PLU :

- précise que « les haies et les plantations seront réalisées avec des essences locales et variées » ,
- limite les occupations, utilisations du sol, aménagements à ceux strictement nécessaires aux services publics d'intérêt collectif, à l'activité des exploitations forestières professionnelles ou à l'exploitation hydraulique « à condition que toutes les précautions soient prises pour leur insertion dans le paysage et qu'ils soient compatibles avec l'équilibre et la qualité des corridors concernés ».

Espèces animales recensées sur la zone



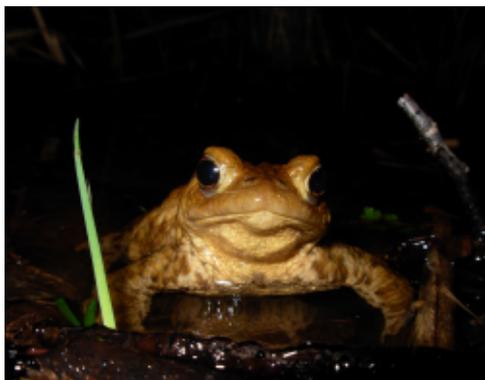
Source : IGN, Faune-Isère, LPO Isère

-  Chauve-souris
-  Oiseaux
-  Grands mammifères
-  Milieu ouvert
-  Milieu humide
-  Milieu forestier
-  Milieu urbain
-  Animal nocturne
-  Espèce remarquable
-  Protection départementale
-  Donnée de collision (mortalité)

Attention : on ne peut analyser ces données quantitativement puisqu'elles sont issues de suivis non protocolaires. Par contre il est possible de les analyser qualitativement de deux manières : quelles sont les espèces présentes sur le lieu et quel est le milieu caractéristique auquel elles appartiennent. Plus prudemment on peut utiliser ces données comme un élément parmi d'autres pour localiser la Trame Verte Urbaine et périurbaine.

Espèces animales recensées sur la zone

Les espèces recensées dans la base de données faune-isere.org ont été analysées selon leurs affinités écologiques.



Crapaud commun



Gobemouche gris



Pipit farlouse



Hirondelle rustique

Crédit photos : Rémy Fonters, Alain Gagne, Sylvain Chapuis

Les cours d'eau et zones humides

> **Bergeronnette des ruisseaux, cincle plongeur, crapaud commun, salamandre tachetée**

Les amphibiens (salamandre tachetée et crapaud commun) ont besoin de zones humides (mares, petits étangs, ruisseaux) pour se reproduire, ainsi que des espaces à proximité pour se cacher le jour (bois morts, pierres). Les oiseaux ont besoin de la proximité du ruisseau pour se nourrir, mais également de lieux de nidification non loin qu'il faut préserver : vieux arbres, ponts, murs en vieilles pierres.

Les milieux forestiers

Les espaces en frange sont plus éloignés du centre-bourg. Milieux moins urbains, ils peuvent accueillir des espèces moins anthropophiles.

> **Oiseaux : bec croisé des sapins, chouette hulotte, gobemouche gris, grimpereau des jardins, loriot d'Europe, mésange à longue queue, pic épeiche, pic vert, pouillot de Bonelli, sittelle torchepot**

Ces espèces affectionnent les milieux forestiers, mais surtout les lisières, voire les pelouses sèches embroussaillées (comme le pouillot de Bonelli). Ce sont des espaces typiques de la transition entre frange urbaine et forêts. Il faut veiller à ce que cette transition puisse se faire en douceur, par des plantations de strates buissonnantes et la présence de lieux d'accueil comme de vieux arbres ou des arbres morts.

> **Mammifère : écureuil roux**

Les milieux ouverts

Les franges urbaines ne sont pas uniquement des bordures de forêts, mais aussi des prairies plus ou moins sèches, des cultures et pâturages.

> **Bruant jaune, bruant zizi, pie-grièche écorcheur, pipit farlouse**

Ces espèces sont adeptes des pelouses sèches parsemées de buissons, des milieux semi-ouverts bien ensoleillés avec arbres et arbustes épars, des paysages de bocage ainsi que des haies plantées pour délimiter les parcs et jardins. Un paysage de mosaïque avec différentes strates est à valoriser. Concernant les parcelles agricoles, il est également important de les préserver, et de veiller à une activité sans pesticides.

Les milieux urbains

> **Hérisson d'Europe, hirondelle rustique**

L'hirondelle rustique préfère les milieux ouverts et évite les zones très urbanisées, préférant les villages et les fermes, avec de l'eau à proximité.

Espèces remarquables

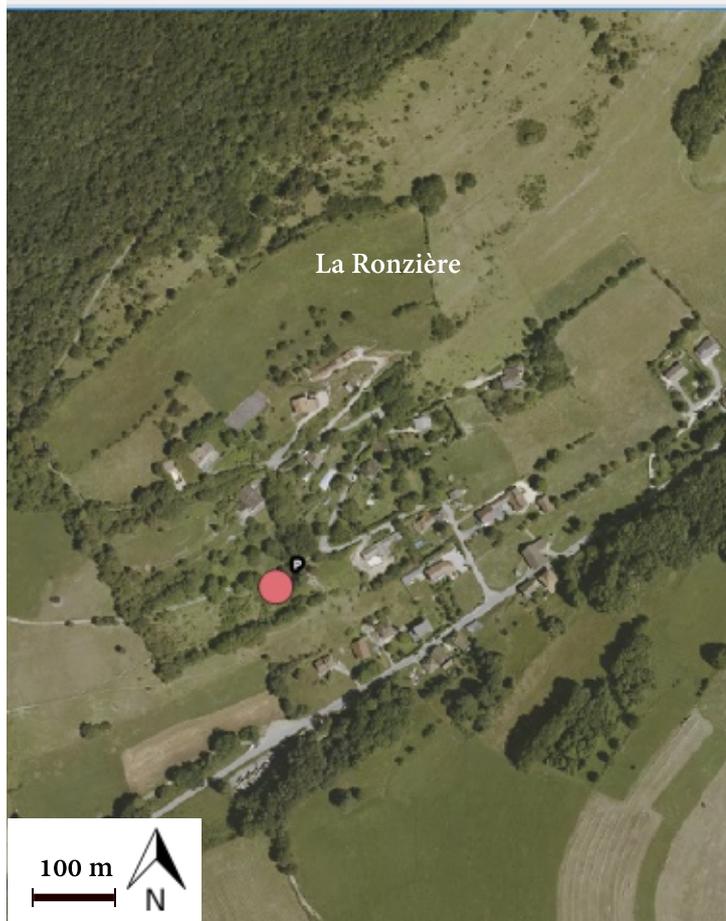
> **Effraie des clochers, torcol fourmilier**

La préservation du vieux patrimoine bâti est importante pour l'effraie des clochers, qui est une espèce nocturne logeant dans ces espaces. En ce qui concerne le torcol fourmilier, l'utilisation de pesticides et autres produits phyto-sanitaires est à éviter au maximum, car ils ont un impact direct sur son alimentation (insectes et surtout fourmis). Eviter également les fauches trop précoces qui diminuent la diversité d'insectes dont il a besoin pour se nourrir. Les haies, vergers et bosquets sont autant de sites de nidification qu'il faut conserver.

Espèces menacées / en danger repérées en 2006 :

Bruant jaune, gobemouche gris, gobemouche noir, roitelet huppé, tarier pâtre.

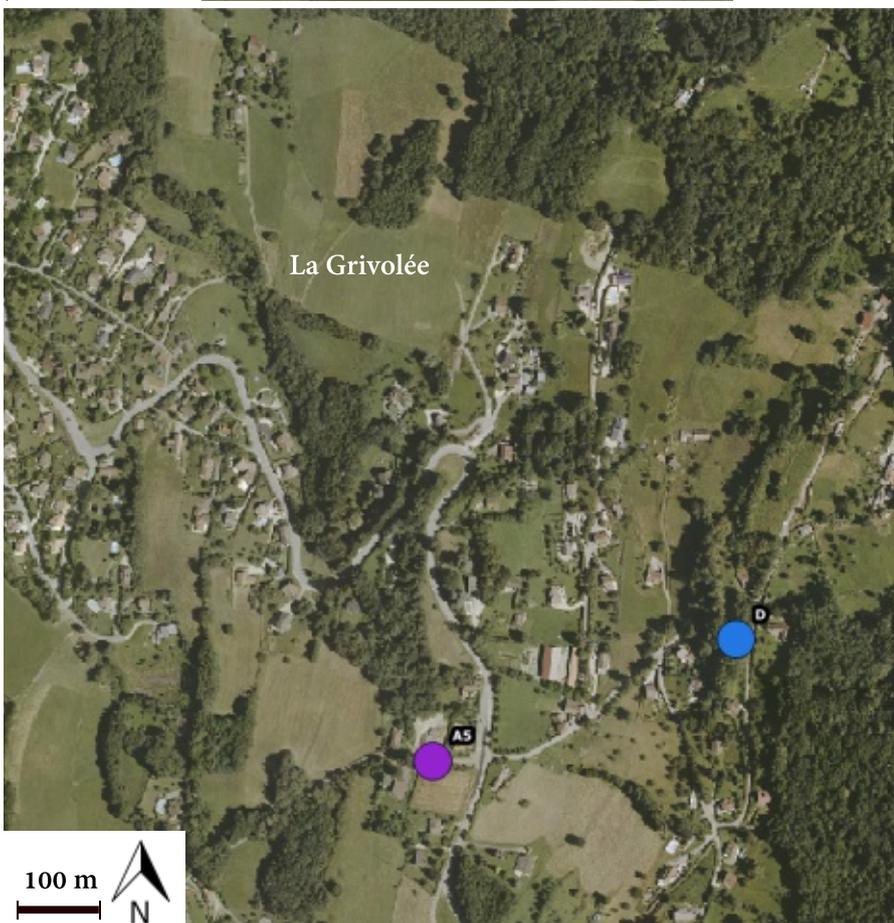
Habitats végétaux recensés sur la zone



A5 végétation fontinale, des sources, suintements et ruisselets ombragés à Laïche à épis espacés (*Carex remota*) des étages planitiaire à montagnard + ourlets herbacés nitrophiles intraforestiers à Impatiente n'y-touchez-pas (*Impatiens nolitangere*) et *Epiäi*

D charmaies-chênaies et hêtraies-chênaies collinéennes mésophiles (et faciès à *Castanea sativa*) des sols peu acides à basiques

P ourlets calcicoles à neutrophiles et mésophiles à Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*) des étages collinéen et montagnard



Source : IGN, CBNA, LPO Isère

Attention : tous les habitats ne sont pas situés sur la carte ; il s'agit d'un relevé non exhaustif. Ainsi, les pointages ne reflètent pas non plus la densité des habitats, simplement une certaine diversité.

Espèces végétales et habitats recensés sur la zone

Ce portfolio présente, à travers une photographie et son intitulé français, chacun des habitats recensés sur le secteur au cours des prospections réalisées par le CBNA en 2016 et 2017. Un descriptif de l'écologie (biotope), du rattachement syntaxonomique (classification phytosociologique), de la physionomie (aspect), de la phénologie (temporalité), de la dynamique (successions de végétations et liens entre elles) et du cortège floristique (trachéophytes uniquement) caractéristique de chacune de ces unités est présenté dans la typologie des habitats naturels en annexe. Le détail des relevés correspondants et leur localisation sont consultables dans le classeur de données brutes et les pointages géoréférencés disponibles sur demande auprès du CBNA.



Végétation fontinale, des sources, suintements et ruisselets ombragés à Laïche à épis espacés (*Carex remota*) des étages planitiaire à montagnard (*Caricion remotae*)

Établies à basse et moyenne altitude, ces végétations fontinales s'installent le long des sources et petits ruisseaux à cours lent ou peu rapide, d'eau douce, vive et claire, peu acide à neutro-basiphile, en situation ombragée à semi-ombragée. Les ornières forestières et les bordures des abreuvoirs régulièrement alimentés par les eaux de ruissellement accueillent aussi parfois cet habitat.



Charmaies-chênaies et hêtraies-chênaies collinéennes mésophiles (et faciès à *Castanea sativa*) des sols peu acides à basiques (*Carpino betuli-Fagion sylvaticae*)

Ces boisements s'installent sur des plateaux, collines ou versants en pente faible à modérée. Ils sont établis sur des placages de molasse, des alluvions anciennes et des colluvions. Dominés par des essences feuillues, principalement de basse altitude, ils présentent de nombreux sylvofaciès (chênaies sessiliflores-charmaies, chênaies-tillaies, hêtraies-chênaies, charmaies-frênaies). Dès le milieu de l'été, la plupart des espèces herbacées entrent en dormance et disparaissent du sous-bois qui paraît alors bien dégarni.



Ourlets calcicoles à neutrophiles et mésophiles à Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*) des étages collinéen et montagnard - (*Trifolion medii*)

Ourlets établis en conditions relativement chaudes et abritées au pied de haies ou de murets, en lisière de fourrés et de boisements, sur sols assez épais, riches en bases à faiblement acides et mésophiles à mi-secs, qui préfèrent les stations semi-ombragées mais tolèrent un ensoleillement important. Pouvant atteindre un mètre de hauteur à la floraison, ils forment généralement des franges étroites, plus ou moins continues, sur des talus et en lisière de fourrés et de boisements, parfois en nappes plus vastes dans les prairies abandonnées.

Crédit photos : David Paulin, CBNA.

NB : pour des raisons de temps nécessaire à la constitution des portfolios, les photographies utilisées pour illustrer les habitats présents sur ce secteur n'ont pas nécessairement été prises sur ce même secteur.



Urbanisation caractéristique des lisières

La configuration de la commune fait que les zones de lisières se retrouvent sur les parties les plus en pente de la commune. Celle-ci a donc un fort impact sur la forme de l'urbanisation.

Habitat individuel dispersé

Le tissu résidentiel est très lâche, l'habitat est disposé le long de la voirie. On distingue cependant l'ancienne enveloppe de certains hameaux comme Villeneuve, constituant un "îlot" au sein des parcelles agricoles conservées (voir illustration ci-dessus).

Les parcelles sont généralement vastes et la limite public/privé n'est pas toujours matérialisée. Plus particulièrement à la lisière entre les parcelles privées et les zones agricoles, la limite parcellaire peu paraître floue.

L'implantation du bâti sur la parcelle

Le bâti est majoritairement positionné au milieu de la parcelle. La proximité avec la forêt ou les parcelles agricoles amène les habitants à moins se cloisonner.

La position en hauteur permet des vues exceptionnelles sur le grand paysage et sur la vallée.



Limite urbanisation - espace forestier



Limite urbanisation - espace agricole

Crédit photos : CAUE et LPO Isère



Implantation du bâti et limites

L'implantation du bâti sur la parcelle

Les parcelles sont généralement vastes avec le bâti implanté au milieu. La configuration en pente de cette zone implique une adaptation du bâti au relief.

Les limites espace privé / espace public

De manière générale, les limites entre les espaces privés et les espaces publics sont moins marquées que dans le reste de la commune, les haies sont plus variées et les clôtures parfois absentes.



Porosité entre parcelles privées

Les vues

Les vues sont spectaculaires sur la vallée et le reste de la commune, de par la position en hauteur. Ces vues participent au cadre dans lequel s'insèrent les habitations : la nature est aux portes de la parcelle.

La végétalisation des espaces extérieurs

La végétation des parcelles privées est souvent en lien avec la végétation environnante (indigène). Elle est plus rustique et moins ornementale qu'aux abords du centre-bourg. Les haies sont moins imposantes que dans le reste de la commune.



La limite de parcelle est marquée mais n'est pas un obstacle au passage de la faune

La place pour la faune et la flore

Ces parcelles sont "poreuses" à la faune mais constituent une perte de biodiversité par rapport au milieu naturel.



Vue sur le grand paysage et la vallée



Exemple de route communale

Dans cette zone, l'espace public, caractéristique du milieu rural, se résume à la route, ses accotements ainsi que les cheminements. Les trottoirs sont absents.

L'imperméabilisation des sols

La route est le seul élément imperméable sur l'espace public.

La végétalisation et la gestion des espaces publics

Les accotements sont fauchés deux fois par an. Les cheminements sont entretenus en partie par "l'association sentier" et sont, la plupart du temps, bordés de haies variées.



Sentier reliant un hameau

La place pour la faune et la flore

Dans cette zone, l'espace public se restreint principalement à la route qui est un obstacle à la faune et la flore.

Les cheminements nombreux, quant à eux, peuvent renfermer des habitats et des passages pour la faune importants et servant de support à la trame verte et bleue communale.

La place des modes doux

Les modes doux trouvent leur place sur le réseau de cheminements assez développé dans cette zone.



Sentier partant du haut de la commune

L'éclairage et le mobilier

Globalement, les espaces publics analysés présentent peu d'éclairage et de mobilier.

Caractéristique intéressante

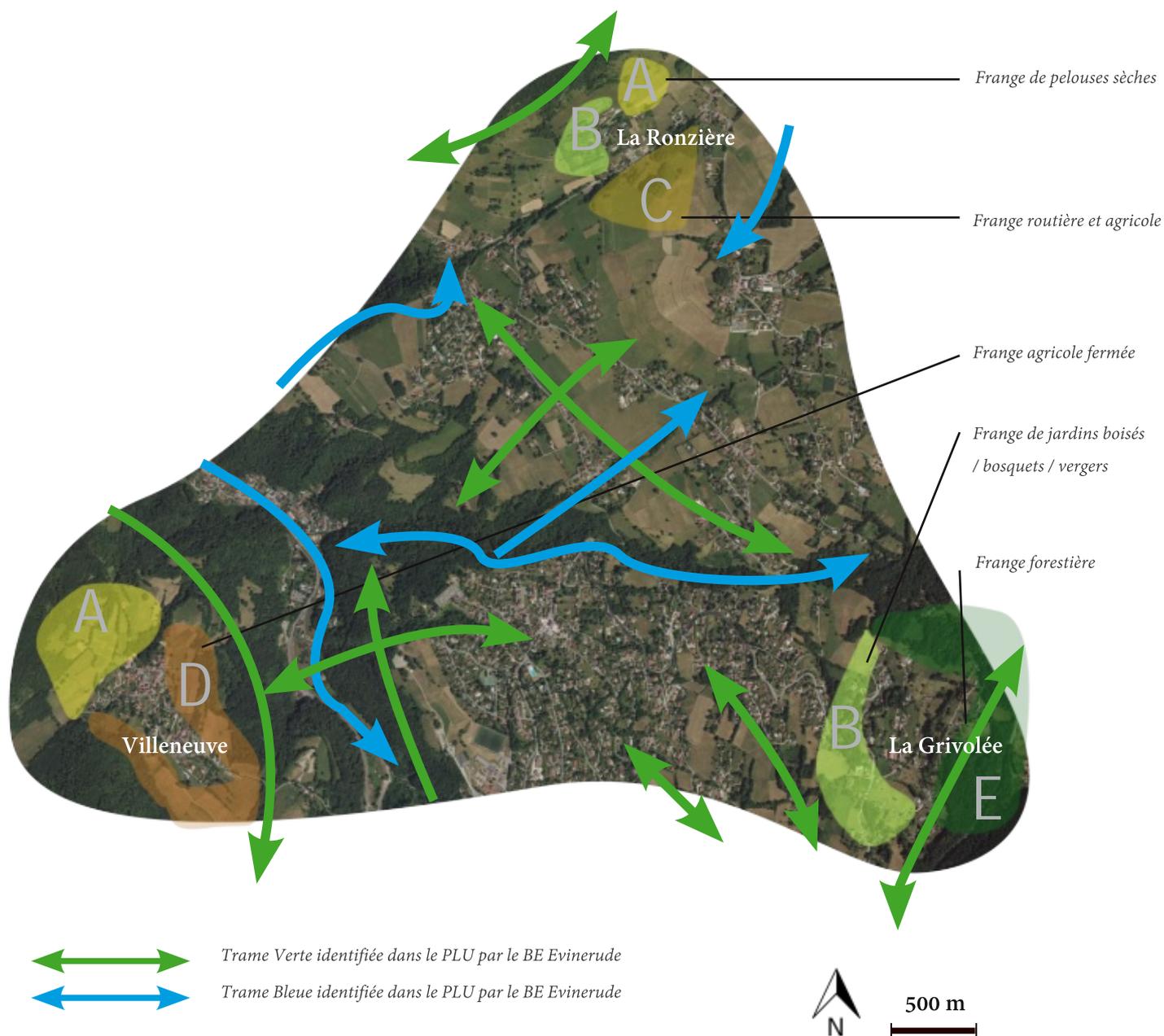
Le cimetière du hameau de Villeneuve, enherbé sur la quasi-totalité, est un exemple intéressant de gestion différenciée, favorisant la biodiversité et limitant l'imperméabilisation du sol.



Traitements variés de la limite entre espace public et privé : clôture et haie variée / haie monospécifique



Cimetière enherbé à Villeneuve



Source : IGN, Evinerude, LPO Isère



Frange de pelouses sèches au nord de la Ronzière

Frange de pelouses sèches :

Type : frange caractérisée par la présence immédiate d'un milieu bien spécifique : les pelouses sèches.

Vue et végétation : lointaine puisque la végétation est herbeuse et rase. Les pelouses sèches sont un habitat qui attire une biodiversité spécifique qui se développe sur des sols secs, peu épais et pauvres.

Faune : c'est un habitat ouvert qui est surtout favorable aux insectes, mais également à quelques reptiles (couleuvres, lézards) et oiseaux. Cette faune se déplace alors aisément dans les jardins.

Lien TVB / TVU : contrairement aux franges forestières, les habitants éprouvent moins le besoin d'être séparés physiquement des pelouses sèches (considérées, en somme, comme une extension de jardin). Le lien entre les jardins et la forêt plus lointaine se fait donc aisément par l'intermédiaire de ces pelouses.



Verger au fond d'un jardin à la Ronzière

Frange de jardins boisés / bosquets / vergers :

Type et vue : cette frange n'est pas forestière, mais cloisonne et coupe la vue lointaine par la présence de quelques groupements d'arbres, (vergers par exemple).

Végétation, faune et lien TVB / TVU : dans le cas des vergers, les arbres sont assez espacés et procurent de la nourriture pour les oiseaux. Dans le cas des bosquets, ce sont autant de refuges placés sur la route d'une faune forestière. Dans tous les cas, ces regroupements d'arbres permettent de varier les milieux autour des maisons et participent au lien entre la Trame Verte et la Trame Verte Urbaine.



La route puis les champs en continuité du hameau

Frange routière et agricole :

Type : frange constituée d'une route qui sépare les espaces habités des cultures agricoles et prairies.

Vue et végétation : vue coupée par la topographie (les routes étant souvent en contrebas), non par la végétation. Végétation de milieux agricoles, variant selon les saisons et s'étalant sur une grande distance.

Faune et lien TVB / TVU : la route, bien que peu large, induit un effet « barrière » pour la faune, accentué par le front bâti de l'autre côté. En effet, ce ne sont pas les jardins qui font face à la route mais bien les façades des maisons.



Frange agricole fermée : après les jardins, les prairies puis la forêt qui clôture la vue

Frange agricole fermée :

Type et végétation : cette frange est présente exclusivement autour de Villeneuve ; après les jardins, un cercle agricole (prairies essentiellement) s'étale autour du village et s'achève par la lisière de la forêt (feuillus).

Vue : la vue est assez lointaine, d'autant plus que le bourg est en position haute. Le bourg de Saint-Martin-d'Uriage est visible.

Faune et lien TVB / TVU : Villeneuve est entourée de corridors pour la faune qui permettent aux forêts de communiquer entre elles (corridor de passage de la faune supra-communal des Combes). Les prairies sont une zone de transition avec le bourg et permettent à la petite faune d'accéder aux jardins.



Frange forestière qui débute juste derrière le bâti

Frange forestière :

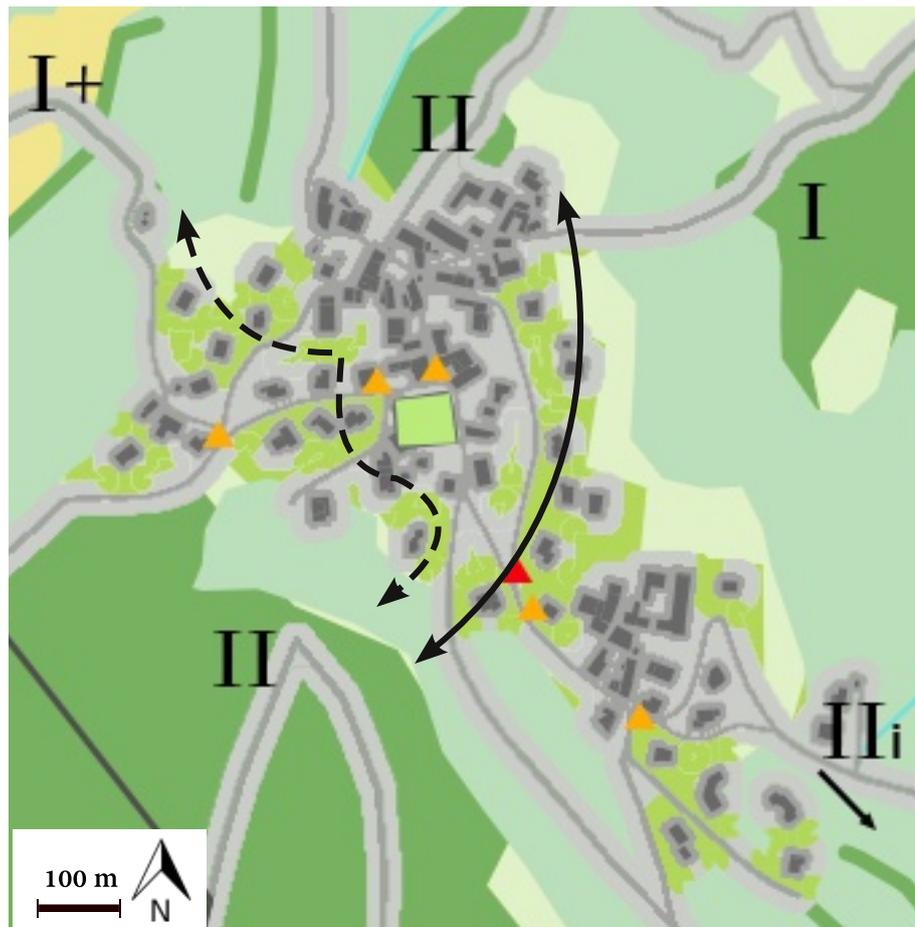
Type : frange forestière directe en amont des habitations de la Grivolée.

Vue : vue coupée par les arbres et par la topographie.

Végétation : forêt dense de feuillus puis conifères. Parfois des haies font la transition.

Faune et lien TVB / TVU : forêt reliant la TVB de la ripisylve de la Breudre (au nord du bourg de Saint Martin d'Uriage) et un corridor de passage de la faune inter-massifs à l'est.

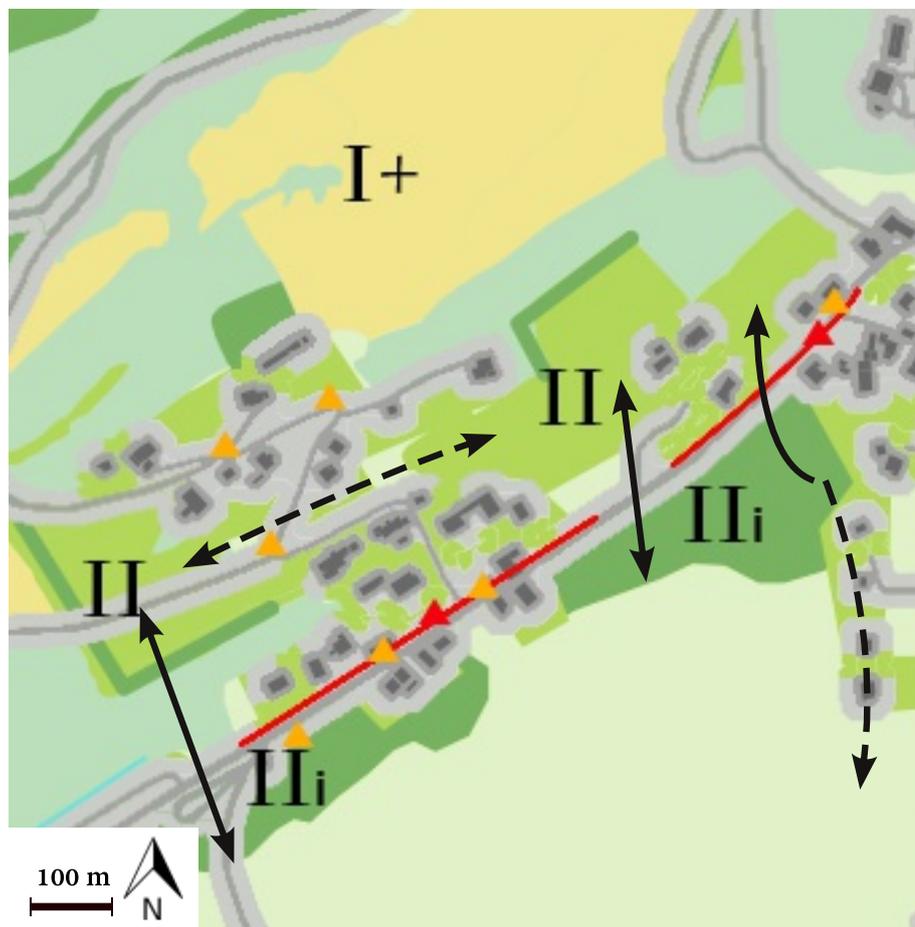
Villeneuve



Trame verte et bleue urbaine et périurbaine sur le secteur de Villeneuve et Ronzière

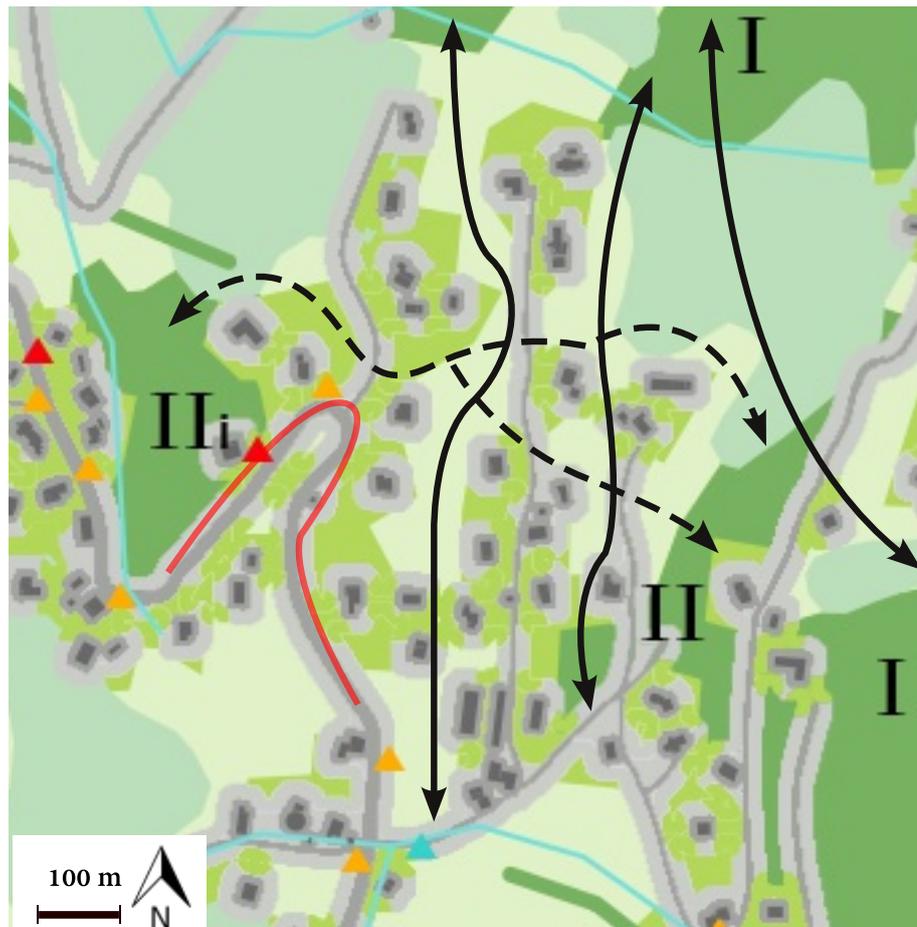
- Forêts, bosquets, haies
- Jardins, parcs
- Prairies
- Champs, terrains agricoles
- Pelouses sèches, landes alpines
- Trame bleue
- Obstacle physique : route
- Obstacle lumineux : lampadaire
- Corridor continu (jardins)
- Corridor discontinu (en pas japonais)
- Zone de transition
- ii Noyau secondaire d'habitat
- iii Noyau secondaire d'habitat (isolé)
- i Noyau primaire d'habitat
- i+ Noyau primaire d'habitat remarquable

Ronzière



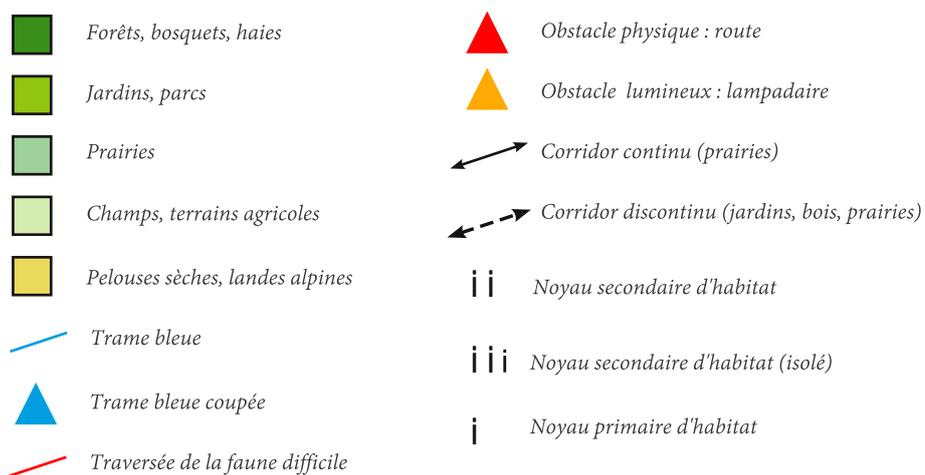
Source : LPO Isère, CAUE Isère

La Grivolée



Source : LPO Isère, CAUE Isère

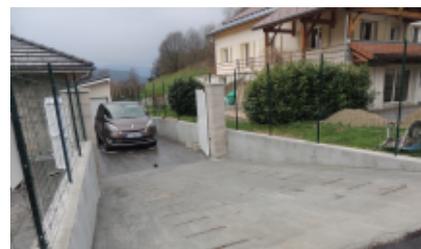
Trame verte et bleue urbaine et périurbaine sur le secteur de la Grivolée



Synthèse - TVB Atouts et faiblesses

Atouts

- nombreux arbres dans le bourg (jardins, vergers)
- présence d'une végétation locale (moins de sujets ornementaux que dans la zone "bocage urbain") sur les parcelles privées
- les limites entre parcelles sont "poreuses" (peu de clôtures et présence de haies variées)
- hameaux bien délimités, en îlot (Villeneuve) : facilement contournables par la faune
- espèces remarquables (torcol fourmillier à Ronzière et effraie des clochers à Villeneuve)
- nombreux habitats remarquables à proximité des hameaux (forêt, pelouses sèches ...)
- bâtis anciens sur Ronzière et Villeneuve, refuges pour la faune
- cimetière enherbé sur Villeneuve
- éclairage faible dans les hameaux, pas d'éclairage sur les routes inter-hameaux
- trame bleue présente et abondante à la Grivolée, présence d'un petit patrimoine lié à l'eau à Villeneuve (fontaines, lavoirs)



Bâtis récents : murets et clôtures à Ronzière



Eclairage en amont du hameau à Ronzière



Route passante en aval du bourg / bâti ancien



Transition franche entre les différents milieux - Villeneuve



Bâti ancien - Villeneuve

Faiblesses

- transition franche entre le milieu forestier et l'urbanisation, le milieu agricole et l'urbanisation
- îlot de bâti dense : passage difficile pour la faune
- bâti de bord de route récent, présentant peu d'abris pour la faune (Ronzière)
- route d'accès aux hameaux qui coupe parfois des habitats secondaires en deux
- trame bleue non visible sur Ronzière et Villeneuve

Crédit photos : LPO Isère et CAUE de l'Isère



Trame bleue en bon état - Grivolée



Bois mort entreposé - Grivolée



Végétation en bord de route et patrimoine lié à l'eau - Villeneuve

Préconisations générales

- conserver et favoriser la végétalisation en bord de route dans les hameaux - refuge pour la faune
- tenir les limites de l'urbanisation lors de la révision du PLU dans les hameaux périphériques pour préserver les milieux naturels / agricoles, habitats primaires et de grande importance pour la TVB
- développer les réseaux de cheminements inter-hameaux pour proposer une mobilité alternative aux habitants ainsi qu'un support pour la TVB (voir préconisations suivantes)
- sensibiliser la population sur l'importance de planter des espèces locales



Pied de mur végétalisé - utile pour la TVB et participant à l'ambiance villageoise du hameau - Villeneuve



Bâti ancien rénové - habitat potentiel pour la faune



Aménagement sobre du cimetière - favorisant la biodiversité

Crédit photos : LPO Isère et CAUE de l'Isère

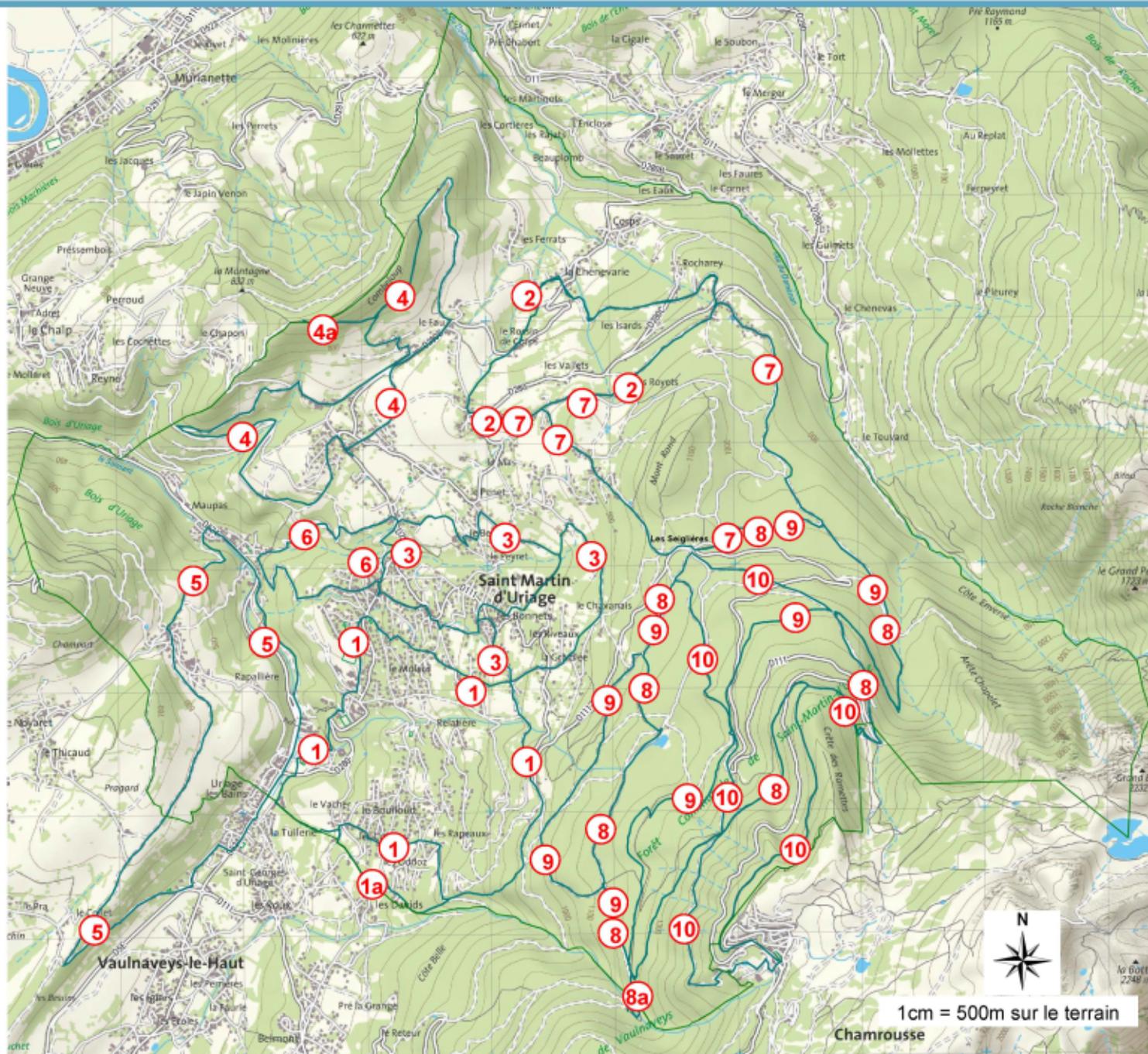
Préconisations - Zoom sur les cheminements

Caractéristiques

Le réseau de cheminement, très développé sur la commune, est un héritage de l'activité agricole et pastorale passée. Aujourd'hui, ces cheminements, nécessitant parfois une remise en état, sont un atout pour la commune, aussi bien pour le tourisme que pour les déplacements quotidiens (éléments identifiés par l'analyse sociologique).

Ces chemins facilitent également les déplacements pour la faune (par leur tracé mais aussi par leurs bordures plantées, refuges pour la faune).

L'association des sentiers de Saint-Martin-d'Uriage a recensé en 2015 plus de 86 km de sentiers (voir carte ci-dessous).



Carte Mogoma Juin 2015

8

Tracé du circuit avec numéro. Balisage bleu sur fond blanc

saint-martin
d'URIAGE



Préconisations - Zoom sur les cheminements



Cheminement partant du hameau de Villeneuve



Cheminement reliant les hameaux entre eux



Sentier bordé de haies



Sentier forestier

Pistes d'action ciblées :

- sensibiliser les habitants à leur environnement proche par la mise en valeur des chemins (amélioration de la connaissance du milieu)
- restaurer les tronçons de chemins mis en évidence dans l'étude de "l'association sentier" (à actualiser)
- réfléchir à l'entretien des chemins dans le respect de la biodiversité
- conserver la fonction de déplacement doux spécifique de ces chemins
- créer des parcours thématiques pouvant toucher différents publics (sentier botanique, sentier croquis, sentiers artistique ...)
- mettre en évidence les habitats remarquables à proximité des espaces de lisières (pelouses sèches, forêt) par les sentiers thématiques

Crédit photos : LPO Isère et CAUE de l'Isère

Exemples de parcours thématiques :

La randocroquis à Saint Pierre d'Entremont

Situé au cœur du parc naturel régional de Chartreuse, ce Sentier Randocroquis est accessible à tous, du dessinateur débutant au "croqueur" confirmé. Au fil des 7 stations, grâce aux conseils du Randocroqueur, vous apprendrez à réaliser facilement vos propres dessins sur le thème de l'eau, de la forêt et du patrimoine bâti.



I N F O R M A T I O N S P R A T I Q U E S

 Distance : 6 Km Suivant une boucle de 6 km, ce sentier présente un dénivelé d'environ 300 m. La montée s'effectue en sous-bois et ne présente pas de difficultés particulières.	 Temps de marche : 3 heures Avec 7 stations Randocroquis, comptez une bonne journée pour dessiner tous les exemples qui vous sont proposés.
 Suggestion de matériel Seuls un carnet et un crayon sont indispensables. Si vous souhaitez aller plus loin, vous aurez besoin de : crayons (HB et 4B), matériel aquarelle et gouache, stylo-bille, feutres permanents (fin et pinceau), carnet de croquis A4 ou A5 (120g).	 Equipement conseillé Les stations sont pour la plupart équipées d'un banc. Si vous venez en groupe, pensez tout de même à prendre un petit siège trépid, type siège de pêcheur. Comme pour toute randonnée, un équipement adapté est recommandé.



Projet réalisé par l'ONF en partenariat avec Randocroquis©

Porté par la communauté de communes des Entremonts en Chartreuse, la région Rhône-Alpes et l'Europe (programme Leader du Parc Naturel Régional de Chartreuse)